

Bulletin municipal d'information

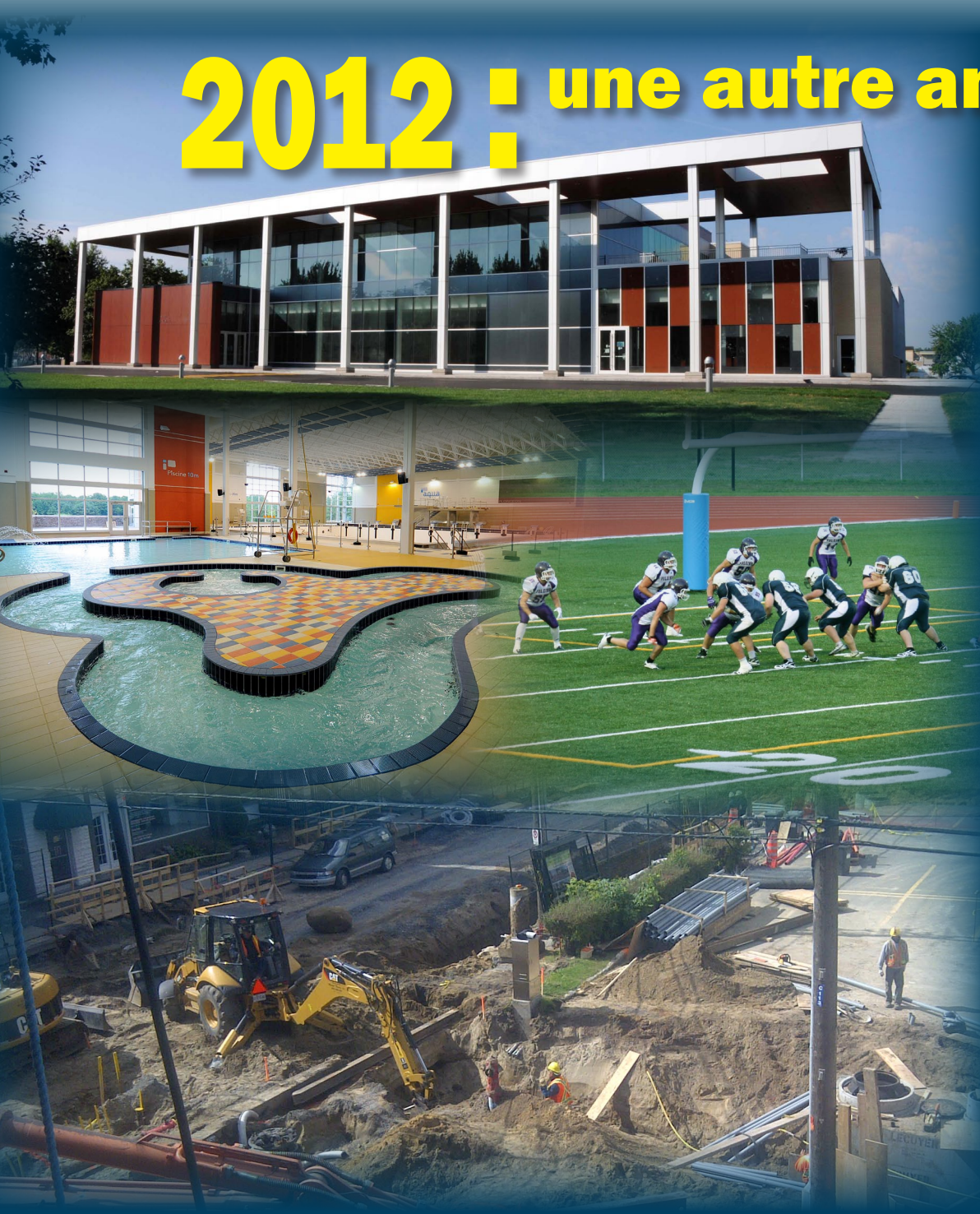


DRUMMONDville

Volume 24, numéro 1 Janvier 2012



2012 : une autre année pleine de projets



L'année 2011 a été marquée par la réalisation de nombreuses initiatives à Drummondville, qu'il s'agisse des projets de rénovation de la Maison des arts Desjardins Drummondville et du Centre multisport, ou encore de la revitalisation de la rue Lindsay et de l'ajout d'équipements sportifs de qualité dans le secteur du Cégep.

Or, il appert que l'année 2012 ne sera pas en reste avec l'avancement de dossiers majeurs comme l'implantation d'un centre de foires et d'un campus universitaire, le développement de la vitrine industrielle de l'autoroute 55, la préparation du terrain devant accueillir la future bibliothèque au centre-ville ainsi que la poursuite des travaux de la rue Lindsay et de nombreux projets industriels, commerciaux et domiciliaires prévus sur le territoire drummondvillois. Ce n'est donc pas l'action qui devrait manquer au cours des prochains mois.

Budget municipal :
tous les détails, pages 6 à 9

Dans ce numéro

- > À l'affiche à la Maison des arts Desjardins Drummondville, page 4
- > Changement de la fréquence de collecte des bacs gris et verts, page 5
- > Informations et conseils de vos services de police et de sécurité incendie, page 10
- > Immigration : mise en application d'un plan d'action, page 11
- > Et plus!

Calendrier des séances du conseil municipal

6 et 20 février
19 mars

à 19 h 30, à la salle du conseil,
413, rue Lindsay

DRUMMONDville

Ce bulletin d'information est publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers de son territoire.

Rédaction :
Service des communications

Collaboration :
Services municipaux
Communication Jean Dufresne

Conception graphique et montage :
Communication Jean Dufresne

Impression :
Imprimerie Dubois

Tirage :
35 600 copies

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec

Ville de Drummondville
415, rue Lindsay (Québec) J2B 1G8
819 478-6550
www.ville.drummondville.qc.ca

 Bulletin imprimé sur papier recyclé

Prochaine parution : mars 2012



Place aux Plaisirs d'hiver 2012!

Encore cette année, plusieurs organismes du milieu drummondvillois s'associent au réseau Kino-Québec et invitent la population à profiter des joies de la saison hivernale en participant à la campagne Plaisirs d'hiver. Une panoplie d'activités sont au programme jusqu'au 26 février. En voici la liste :

Jeudi 26 janvier – Centre communautaire Saint-Pierre (l'activité se déroulera au Centre Normand-Léveillé)

De 13 h 30 à 15 h : initiation à la raquette pour les retraités. Activité gratuite et raquettes comprises. Inscription obligatoire. Information : 819 478-7780, demandez M. Gilbert Fafard – www.ccsq.qc.ca

Dimanche 29 janvier – Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste (parc Claude-Béland)

De 11 h à 16 h : glissade, patinage libre, labyrinthe géant, exposition de motoneiges anciennes (RCMAQ), balade en motoneige, modules gonflables, balade en traîneau à chevaux, démonstration d'agilité de chiens, amuseurs publics, zumba toning, zumba tonic (cours pour les enfants), bain de neige (inscription), etc. Ces activités sont accessibles sur présentation du laissez-passer (en vente sur place au coût de 4 \$). Information : 819 477-4475

Dimanche 29 janvier – Club de ski de fond Saint-François (1425, rue Montplaisir)

De 11 h à 16 h 30 : Journée de la famille, avec balade en ski de fond et jeux pour les enfants. Nouveauté : initiation au biathlon. Location d'équipement : 20 \$ par famille. Information : 819 478-5475 ou www.skidefondstfrancois.org

Jeudi 2 février – Centre communautaire Saint-Pierre (l'activité se déroulera au Centre Normand-Léveillé)

De 13 h 30 à 15 h : initiation à la raquette pour les retraités. Activité gratuite et raquettes comprises. Inscription obligatoire. Information : 819 478-7780, demandez M. Gilbert Fafard – www.ccsq.qc.ca

Vendredi 3 février – Centre communautaire Drummondville-Sud (patinoire Christ-Roi)

De 16 h à 19 h : jeux gonflables, katag, ballon-balai et disco en plein air. Information : 819 478-0202 ou www.ccd-s.ca

Samedi 4 février – Réseaux Plein Air Drummond et La Courvalloise

Dès 11 h : 2 pour 1 sur l'activité d'Arbre en arbre (réservation obligatoire). Prix adulte : 15,80 \$, prix junior : 14,67 \$

De 18 h à 22 h : glissade en soirée à La Courvalloise avec musique traditionnelle. Prix adulte : 11,50 \$, prix junior : 9 \$

De 10 h à 16 h : concours familial de sculptures sur neige (activité gratuite), 10 blocs disponibles. L'activité se poursuivra le 5 février.

De 10 h à 16 h : raquette dans la Forêt Drummond (accès au sentier gratuit et tarification régulière pour location de raquettes). En vigueur également le 5 février. Information : 819 397-4544

Vendredi 10 février – Centre Normand-Léveillé

De 18 h à 21 h : Venez participer à l'expédition « Daniel Boone ». Partez en raquettes ou en calèche à la découverte du trappeur et de l'indien. Apprenez tout sur la vie des trappeurs : préparation de banique, dégustation de viandes non traditionnelles, etc. Chocolat chaud et café inclus. Activité gratuite (inscription obligatoire). Information : M^{me} Kim Martineau, 819 478-1201, poste 104

Vendredi 10 février – Centre communautaire Pierre-Lemaire

De 6 h 30 à 18 h : journée pédagogique sur le thème des Plaisirs d'hiver à l'intention des enfants de 5 à 12 ans. Coût : 10 \$ par enfant. Inscription avant le 9 février. Information : 819 474-2309, poste 24 ou www.centrepierrelemaire.org

Samedi 11 février – Centre communautaire Pierre-Lemaire (parc Simard)

De 13 h à 15 h 30 : soccer sur neige, omnikin des neiges, ballon-balai, jeux gonflables et plusieurs surprises. Tirage de prix de participation sur place. Information : 819 474-2309, poste 24 ou www.centrepierrelemaire.org

Samedi 11 février – Centre communautaire Drummondville-Sud

De 10 h à 16 h : Carnaval du Centre, avec plusieurs activités au programme. Information : 819 478-0202 ou www.ccd-s.ca

Samedi 11 février – Centre d'écoute et de prévention suicide Drummond (parc Woodyatt)

De 9 h à 17 h : patinage (Coups de patins pour la vie). Information : 819 478-5806

Dimanche 12 février – Centre communautaire Sintra Saint-Charles (parc Émilien-Guilmette)

De 13 h à 17 h : spectacle de patinage, patinage en famille sur musique, prêt de raquettes et de skis multi pour randonnée sur place, modules gonflables, etc. Des collations santé et des breuvages chauds seront offerts gratuitement. Information : 819 477-4530 ou www.ccscharles.ca

Dimanche 19 février – Loisirs Saint-Joseph (terrain de basketball, parc Saint-Joseph et patinoires 1-2)

De 13 h à 21 h : Olympiades d'hiver, avec chasse au trésor, construction de forts et guerre de boules de neige, ballon-balai, ballon-chasseur, concours d'habiletés, disco extérieure, etc. Information : 819 477-0484

Vendredi 24 février – Centre communautaire de loisirs Claude-Nault (parc des Bénévoles)

De 18 h à 21 h : disco sur glace à la patinoire du parc des Bénévoles. Information : 819 479-8686 ou www.cclcn.ca

Dimanche 26 février – Ville de Drummondville (parc Woodyatt)

De 13 h à 16 h : patinage, glissade, animation. Chocolat chaud et café. Information : 819 477-0484



Marie-Hélène Prémont,
porte-parole de Plaisirs d'hiver 2012



Le projet d'implantation d'un campus universitaire à Drummondville progresse

Avec l'annonce, en décembre, de l'engagement de principe concernant l'achat du terrain des Pères Montfortains par la Ville de Drummondville, le projet d'implantation chez nous d'un campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) se concrétise de plus en plus.

Selon la mairesse, M^{me} Francine Ruest Jutras, il faut saluer le travail de mobilisation extraordinaire qui a caractérisé le dossier jusqu'à présent, notamment de la part de la Fondation de l'UQTR.

M^{me} Ruest Jutras estime que l'engagement entre la Ville de Drummondville et l'UQTR créera de nouvelles possibilités et des perspectives de développement majeures pour la région. Cela facilitera la rétention des jeunes, constituera un puissant facteur d'attraction et favorisera la hausse de la diplomation.

« C'est un dossier rassembleur qui suscite un enthousiasme palpable, non seulement dans le secteur de l'éducation mais dans toutes les sphères d'activité de la région », a ajouté la mairesse lors d'une rencontre tenue à l'hôtel de ville et à laquelle assistaient de nombreux intervenants socio-économiques et du monde de l'éducation.

Les acteurs présents ont en outre mis en lumière les avantages que représente le site des Pères Montfortains pour un campus universitaire. La proximité des autoroutes, du centre-ville et du nouveau Centre multisport compte parmi ces atouts certains.

De son côté, le recteur intérimaire de l'UQTR, M. André Paradis, a insisté sur le fait qu'une étape décisive a été franchie puisqu'on passe directement à la phase pratique du projet qui profitera à toute la population du Centre-du-Québec.

Rappelons qu'au printemps 2009, un comité a été formé à l'initiative de la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Centre-du-Québec pour étudier les moyens à mettre en œuvre afin d'accroître l'offre de formation universitaire en

territoire centricois. Le rapport de ce comité a été déposé en février 2010. Dans la foulée de ce premier rapport, la Ville de Drummondville s'est adressée à l'UQTR pour connaître son intérêt à devenir partie prenante d'un projet de campus à Drummondville.

Un deuxième rapport, livré en novembre 2010, concluait que la construction d'un campus offrant différentes disciplines était très pertinente. L'année 2012 devrait donc amener des développements significatifs relativement à cet important projet.

La photo ci-dessus nous montre M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse, en compagnie de M. André Paradis, recteur intérimaire de l'UQTR.

Près de 1000 quadistes attendus à Drummondville en février

En collaboration avec la Société de développement économique de Drummondville (SDED) – Tourisme Drummond et le Moto Club Drummond, la Fédération québécoise des clubs quads (FQCQ) annonce la tenue à Drummondville du Jamboree provincial d'hiver en quad les 3, 4 et 5 février prochains. Ce grand rassemblement devrait attirer plus de 1000 quadistes en provenance de toutes les régions du Québec sur les sentiers hivernaux de Drummondville.



Le Moto Club Drummond, qui agira à titre de club hôte, est heureux de s'associer à la Fédération québécoise des clubs quads pour l'organisation de ce jamboree. Les deux organismes veulent ainsi permettre la découverte des sentiers et des attraits de notre région dans un environnement sécuritaire et convivial.

Le Jamboree provincial d'hiver en quad en sera à son troisième passage à Drummondville en moins de 10 ans. Une fois de plus, cet événement générera d'importantes retombées économiques pour l'industrie touristique, notamment pour les secteurs de la restauration, de l'hôtellerie et des services.

Pour des rues sécuritaires Sel de déglacage et magnésium : une recette gagnante!

Soucieuse de l'environnement et de la sécurité de ses citoyens, la Ville de Drummondville apporte dès cet hiver des modifications à ses opérations de déglacage des rues en utilisant un nouveau mélange d'abrasifs ainsi qu'une nouvelle méthode d'épandage.

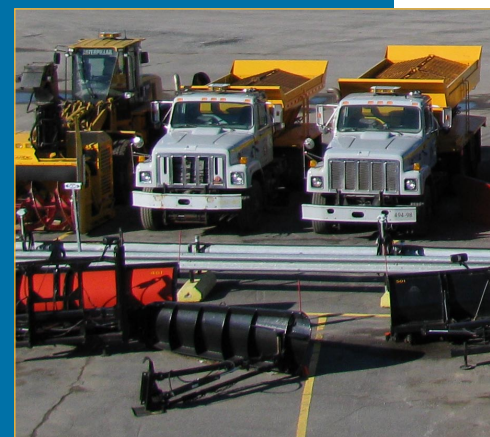
Un mélange de magnésium et de sel de déglacage

Auparavant, seul le sel blanc conventionnel était utilisé pour le déglacage des rues. Depuis le début de 2012, une façon de faire différente est utilisée, soit le mélange du sel de déglacage avec du chlorure de magnésium. Il s'agit simplement de préhumidifier le sel pour qu'il adhère mieux à la chaussée. Les avantages de ce mélange sont nombreux. Parmi ceux-ci figure la diminution de la quantité requise de sel. De plus, pour l'équipement, l'absence d'amas de sel et la réduction de la corrosivité du mélange par rapport à l'approche traditionnelle auront des effets bénéfiques.

Mélange préparé selon la demande

Six camions du Service des travaux publics ont été adaptés pour épandre de l'abrasif. Maintenant équipés de deux réservoirs contenant le liquide à base de magnésium, les camions peuvent mélanger celui-ci avec le sel de déglacage au fur et à mesure de l'épandage. Après des essais effectués l'hiver dernier, il a été prouvé que les économies de sel étaient de l'ordre de 20 à 30 %, tout en maintenant la même efficacité. Cette méthode engendre donc des retombées positives sur le plan environnemental.

La Ville de Drummondville rappelle aux citoyens que l'épandage d'abrasifs est effectué sur les artères principales et aux intersections des rues secondaires, selon le plan approuvé.



Bibliothèque Côme-Saint-Germain

EXPOSITIONS

Janvier

Club Photo Drummond

Février

De Huaraz à Ushuaïa : des hommes, un regard

Photos de l'Amérique du Sud prises par Benoit Livernoche et Émilie Vallières, reporters

ACTIVITÉS

Bout'chou litou, activité d'animation pour les 18 mois à 3 ans, le dimanche 5 février, à 9 h 45 et à 11 h

Heure du conte, pour les 3 à 6 ans, le mercredi 25 janvier, à 9 h 30 et à 13 h 45

Heure du conte en pyjama, pour les 3 à 6 ans, le vendredi 27 janvier, à 18 h 30

Atelier de calligraphie chinoise, le mercredi 22 février, à 19 h 30, présenté en collaboration avec le Regroupement interculturel Drummond

Pour toutes les activités, inscription obligatoire au 819 474-8882

INVITATION

Conférence intitulée *De Huaraz à Ushuaïa : des hommes, un regard*, le mercredi 8 février, à 19 h 30

Deux reporters, Benoit Livernoche et Émilie Vallières, nous partagent leur vision de ce grand continent qu'est l'Amérique du Sud. Que de différences d'un pays à l'autre sur le plan de la société, de l'environnement et de l'économie! De beaux paysages et de grandes disparités...

Réservation au 819 474-8882

Société d'histoire de Drummond Les reconnaissez-vous?

L'appel à tous, lancé dans le bulletin du mois d'octobre dernier, a porté fruit! Grâce à votre collaboration, nous avons pu identifier ce couple photographié au Studio Sauvageau dans les années 1940! Il s'agit de M^{me} Marie-Jeanne Thiffault et de M. Gérard Laflamme.



Des dizaines de négatifs sur plaques de verre attendent encore d'être identifiés à la Société d'histoire. Notre patrimoine s'enrichit à chaque information ajoutée! Nous vous invitons à participer de nouveau à l'identification de nos documents d'archives. Reconnaissez-vous ce groupe?



Maison des arts
Desjardins Drummondville

Janvier

- 24 Festival du film de Banff
- 25 Les Grands Explorateurs : Indochine, à 19 h
- 26 Cathy Gauthier
- 27 Ima
- 28 Brigitte Boisjoli
- 29 Marc Hervieux

Février

- 2 Patrick Groulx
- 3 Sylvain Cossette
- 4 Patrick Norman
- 5 Bouge de là – L'Atelier (spectacle jeunesse), à 14 h
- 9-10-11 Belles-Sœurs
- 12 Les Grands Explorateurs : Les Marquises, à 19 h
- 14 Orchestre symphonique de Drummondville, à 19 h 30
- 16 Maxim Martin
- 17 Marie-Élaine Thibert
- 23 Nabila
- 24 Roch Voisine
- 25 Le boss est mort
- 26 Claude Barzotti et Chantal Pary, à 19 h
- 29 Toupie et Binou, à 15 h 30 et à 18 h 30

Sauf avis contraire, les spectacles sont présentés à 20 h.
Billetterie : 175, rue Ringuet
Information : 819 477-5412 ou www.artsdrummondville.com

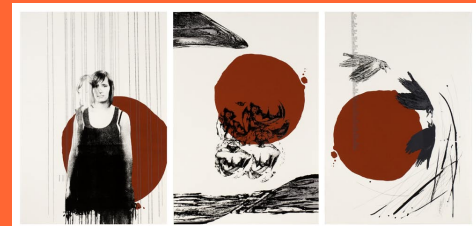
Spectacles | Expositions



Jusqu'au 19 février

Presse Papier

estampe (figuration, expressionnisme, abstraction)



Les liens qui unissent l'Atelier Presse Papier et la Galerie d'art Desjardins remontent aux premières années de leur fonctionnement respectif. Par différentes présentations individuelles ou collectives de ses membres, cet atelier de création trifluvien a toujours trouvé ici un accueil favorable. Cette fois, il nous propose une exposition collective itinérante soulignant son 30^e anniversaire d'existence. Sous le titre de *Centre Choc*, cette présentation met en lumière 12 œuvres grand format réalisées en tandem où est développée la thématique de l'entrechoquement, soit celui des symboles, des signes, des émotions et des idées. Le parcours de cette exposition la conduira aussi au Mexique, en Serbie et au Danemark.



Dès le 1^{er} février

Les collectes des ordures ménagères et des matières recyclables effectuées toutes les deux semaines

À la suite de l'introduction du programme de valorisation des matières organiques (bac brun), la Ville de Drummondville a entrepris la révision du calendrier de ses diverses collectes. Au terme de cet exercice, les autorités municipales informent la population que **les collectes des ordures ménagères (bac gris) et des matières recyclables (bac vert) seront effectuées toutes les deux semaines, et ce, dès le 1^{er} février 2012.**

Depuis l'arrivée du bac brun, le contenu du bac gris a considérablement diminué. Cette situation favorise la réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères. Il s'agit d'une bonne nouvelle sur le plan environnemental et cela se traduit par une économie pour les contribuables.

Concernant la collecte des matières recyclables, la Ville rappelle à ses citoyens de défaire les boîtes de carton et de mettre la matière directement dans le bac et non dans un sac. Cela assurera une utilisation optimale de l'espace disponible.

Calendrier des collectes 2012-2013

Le *Calendrier des collectes 2012-2013* a récemment été distribué. Outil de référence pratique, il indique les dates des diverses collectes (bac brun, bac vert et bac gris) pour chacun des secteurs de la ville. Les gens n'ont qu'à identifier leur secteur et à consulter la fiche correspondante. Il est possible de se procurer des exemplaires supplémentaires du document en se présentant à l'accueil de l'hôtel de ville ou en consultant le www.ville.drummondville.qc.ca. Pour en savoir davantage, adressez-vous au Service des travaux publics au 819 478-6562.



La collecte des matières organiques fait relâche en janvier, février et mars

C'est à la suite de quatre années de projet pilote que la Ville a pris la décision d'interrompre la collecte des matières organiques (bac brun) pour les mois de janvier, février et mars 2012.



Ce projet pilote, réalisé dans les quartiers Boisé Messier et Saint-Joseph/Saint-Jean-Baptiste, a permis de constater que les citoyens recyclent en majorité des résidus alimentaires (peu de résidus verts) lors des mois d'hiver. Le volume de résidus généré étant moindre lors de cette période, il est donc possible et souhaitable de poursuivre la récupération des matières dans le bac brun jusqu'à la reprise de la collecte en avril 2012.

Il convient d'ajouter que, durant le projet pilote, soit entre juin 2007 et mai 2011, les bacs bruns étaient ramassés en période hivernale, à raison d'une collecte par mois. Considérant les basses températures à cette période de l'année, les résidus alimentaires gelaient et collaient aux parois intérieures du bac. Ce facteur a également été considéré par les autorités municipales au moment de prendre la décision de suspendre la collecte durant la saison froide.

La Ville de Drummondville encourage donc les citoyens à maintenir leurs bonnes habitudes et à déposer leurs résidus alimentaires dans le bac brun au cours de l'hiver.

Dans les immeubles de 10 logements et plus De nouveaux conteneurs à matières organiques à l'essai

Afin d'optimiser la gestion de ses matières résiduelles et d'évaluer la possibilité d'étendre le service de collecte des matières organiques à tous les immeubles de 10 logements et plus, la Ville de Drummondville met en branle, dès ce mois-ci, un projet pilote dans quatre immeubles de ce genre.

En collaboration avec Cascades Récupération et Fafard et frères, qui voient respectivement à la collecte et au traitement des matières, la Ville de Drummondville a ciblé quatre immeubles qui participeront, pour une période de 12 mois, au projet pilote de collecte des matières organiques. Des conteneurs spécialement conçus pour accueillir ces matières seront installés sur les terrains des bâtiments visés.

Les quatre immeubles ciblés ont respectivement 12, 24, 48 et 375 logements et sont situés aux adresses suivantes : 72, rue Saint-Albert, 1780, rue Saint-Jacques, 1200, rue Bernier et 1450, rue Hébert (Terrasses de la Fonderie). Les unités de logement des trois premiers immeubles sont dotées de minibacs de cuisine servant à accumuler les matières organiques. Une fois le bac rempli, le locataire peut le transporter et le vidanger dans le conteneur à l'extérieur. Concernant les 375 logements des Terrasses de la Fonderie, le projet est géré différemment. Comme une grande partie des locataires s'alimentent surtout à la salle à manger commune, c'est donc uniquement à cet endroit et à la cuisine que la collecte est effectuée.

Grâce à ce projet, la Ville compte bonifier de plus ou moins 50 tonnes sa collecte de matières organiques.

Urgence Travaux publics

Si vous devez signaler une situation urgente qui exige une intervention immédiate du Service des travaux publics (fuite d'eau, refoulement d'égout, débris dans la rue, feu de circulation défectueux, panneau d'arrêt manquant, etc.), vous pouvez composer en tout temps le 819 478-6572.

Si ce n'est pas urgent

Pour obtenir de l'information générale ou pour rapporter une situation qui n'est pas urgente (lumière de rue défectueuse, livraison de conteneurs, etc.), il est préférable de téléphoner seulement durant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de

7 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, au même numéro, soit le 819 478-6572. La personne préposée aux appels sera ainsi en mesure d'enregistrer immédiatement votre demande et de prendre toutes les informations pertinentes pour planifier une intervention dans les meilleurs délais.

Rappelez-vous qu'en dehors des heures d'ouverture, seules les situations urgentes seront traitées immédiatement.

Merci de votre collaboration!





Discours de la mairesse, M^{me} Francine Ruest Jutras, sur le budget 2012 (prononcé le lundi 19 décembre 2011)

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

J'ai le plaisir de déposer ce soir le budget 2012. Il émane d'un exercice minutieux de la part des élus municipaux et des différents directeurs de services.

Ce budget traduit une gestion rigoureuse des fonds publics et un souci constant de respecter la capacité de payer des contribuables. Il permet également de soutenir adéquatement la croissance vigoureuse de Drummondville, d'offrir des services de qualité et de planifier l'avenir.

De plus, il s'inscrit dans le contexte particulier du dépôt d'un nouveau rôle triennal d'évaluation en hausse moyenne de 9 %.

Le budget 2012 sera de 86 600 000 \$, comparativement à 81 700 000 \$ en 2011. Il s'agit d'une hausse de 6 %, alors qu'elle avait été de 8,5 % l'an dernier.

DÉPENSES

Voyons maintenant les dépenses par service. Au chapitre de l'« Administration générale », qui comprend les services du greffe, des communications, des finances, du contentieux, de la cour municipale, des assurances et des honoraires professionnels, les dépenses estimées s'élèvent à 8 866 000 \$, soit 10,2 % du budget global.

Au poste « Travaux publics et services techniques », les dépenses prévues seront de 17 725 000 \$ en 2012, soit 20,5 % du budget. Le déneigement retient à lui seul un montant de 4 699 684 \$, tandis que les dépenses reliées à la voirie représentent 3 278 286 \$.

Le montant alloué pour l'entretien, le chauffage, l'éclairage des édifices et des feux de circulation ainsi que pour les parcs et espaces verts est de 5 027 796 \$. Ce poste inclut également les services d'urbanisme pour une somme de 2 027 910 \$.

Quant aux dépenses de la « Sécurité publique », elles sont évaluées à 13 373 000 \$ ou 15,5 % du budget. Un montant de 8 448 067 \$ sera affecté à la desserte policière par la Sûreté du Québec. Il avait été fixé à 8 216 800 \$ en 2011. Les opérations du Service incendie requièrent un montant 4 492 075 \$ pour la prochaine année, tandis que les services reliés aux mesures d'urgence et aux brigadiers scolaires adultes équivalent à un montant de 432 764 \$.

Au « Génie et à l'environnement », le budget alloué sera de 14 465 000 \$, soit 16,7 % du budget. Il

inclut les dépenses du Service du génie et de la géomatique, les coûts d'exploitation de l'Usine de traitement d'eau et de l'Usine de traitement des eaux usées pour un total de 5 914 085 \$. Précisons qu'un montant de 2 068 071 \$ est prévu pour l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Pour ce qui est du Service de l'environnement, le budget alloué est de 5 863 022 \$. Il inclut le Service de l'environnement ainsi que le traitement des mouches noires.

Quant au traitement des matières résiduelles, le montant prévu est de 5 061 734 \$. Il inclut la collecte, le transport et le traitement des déchets solides, des matières recyclables et des matières organiques et la part de Drummondville dans les opérations de l'Écocentre.

Au chapitre « Loisirs et vie communautaire », Drummondville consacrera 6 519 505 \$, ou 7,5 % du budget, à l'animation du milieu, une hausse de 17,5 % par rapport à l'an dernier pour procurer des services qui rejoignent directement les citoyens. En plus de la gestion et de l'opération des équipements requis pour les activités liées aux loisirs, l'on retrouve dans ce poste les subventions accordées par la Ville à des organismes communautaires et sportifs. Ce genre de partenariat favorise nettement la qualité de vie de notre collectivité.

Ainsi, la Ville versera un montant de 1 536 482 \$ en guise de subventions aux différents centres communautaires en 2012, comparativement à 1 362 894 \$ en 2011, soit une augmentation de 12,7 %. Il faut également tenir compte du fait que le budget du secteur aquatique sera bonifié de quelque 304 000 \$ pour l'opération de l'Aqua complexe au cours de la prochaine année.

Pour ce qui est des « Arts et culture », une somme de 3 551 700 \$ a été retenue pour l'année 2012. Cela équivaut à 4,1 % du budget global. On y retrouve les dépenses liées au Service des arts, de la culture et de l'immigration ainsi que celles de la bibliothèque, pour un montant de 1 658 196 \$. Un montant de 701 955 \$ a été alloué au fonctionnement de la Maison des arts Desjardins Drummondville. Les subventions aux organismes culturels et touristiques constituent les autres dépenses de ce service.

Au « Transport en commun », dans lequel se retrouvent aussi les services de Transport Diligence pour les personnes handicapées, les coûts sont évalués à 1 819 046 \$ pour la prochaine année.

D'autre part, en ce qui a trait au développement économique, Drummondville entend contribuer à la hauteur de 1 323 060 \$ à la Société de développement économique. Cela inclut le volet de la gestion de l'aéroport en tant qu'outil important de développement.

Des dépenses de 2 138 000 \$ sont allouées aux « Autres activités ». On fait ici référence à la contribution de la Ville à la MRC de Drummond, à l'Office municipal d'habitation et à la Société protectrice des animaux de Drummondville ainsi qu'aux subventions accordées à divers organismes socio-économiques.

Nous y retrouvons aussi un montant de 530 000 \$ accordé au Commissariat au commerce pour poursuivre sa mission qui consiste à favoriser le développement commercial.

Le service de la dette s'établit à 14 819 120 \$, soit 17,1 % du budget global, alors qu'il était à 13 516 000 \$ ou 16,5 % du budget en 2011.

Cette augmentation est causée en partie à l'impact des coûts de construction de la Maison des arts Desjardins, du Centre multisport et de l'Aqua complexe. Rappelons que la Ville a profité de programmes gouvernementaux pour un montant de 23 639 334 \$ pour ces projets.

Le remboursement en capital sera de 12 149 156 \$ en 2012.

Un autre point important est à retenir au sujet de la dette : elle ne devrait représenter que 1,5 % de l'évaluation foncière imposable, une statistique fort éloquente à propos de la santé financière de notre ville.

Enfin, tout comme en 2011, une somme de 2 M\$ ira aux « Immobilisations payées comptant ».

REVENUS

Au chapitre des revenus, Drummondville, comme toutes les municipalités du Québec, retire la majeure partie de ses revenus de l'impôt foncier et de la tarification des services. En 2012, 80,9 % des revenus budgétés seront issus de ces deux sources, pour un total de 70 039 000 \$. Ce pourcentage est comparable à l'an dernier.

Les en-lieux de taxes perçus sur les immeubles gouvernementaux et ceux des réseaux de l'éducation et de la santé représenteront 3 636 000 \$, ou 4,2 % des revenus. Quant aux « services rendus » et « autres revenus de





La séance extraordinaire du budget 2012 est disponible sur le web au www.ville.drummondville.qc.ca/proces-verbaux.php

sources locales », ils s'élèveront respectivement à 1 799 000 \$ et à 4 200 000 \$.

Une somme de 4 978 000 \$ devrait également être versée par le gouvernement québécois comme « revenus de transfert » et les « services récréatifs » devraient entraîner des revenus de 1 326 000 \$.

RÔLE D'ÉVALUATION

La loi stipule que les villes doivent déposer un nouveau rôle triennal d'évaluation tous les trois ans. Le nouveau rôle a donc été déposé le 1^{er} novembre 2011 et il sera en vigueur pour les années 2012, 2013 et 2014. Ce rôle suit la tendance actuelle du marché et il est à la hausse. Il traduit une augmentation moyenne générale de l'évaluation des immeubles imposables de toutes catégories de l'ordre de 9 %. Il représente 100 % de la valeur réelle au 1^{er} juillet 2010. Notons que la valeur moyenne des maisons unifamiliales à Drummondville s'établit maintenant à 167 600 \$.

Si des contribuables désirent exprimer leur désaccord au sujet de l'évaluation de leur propriété, ils peuvent la contester et ont jusqu'au 1^{er} mai 2012 pour le faire. Si vous avez des questions concernant votre évaluation ou votre compte de taxes, vous pouvez consulter le personnel du Service des finances qui se fera un plaisir de vous renseigner.

Pour le secteur résidentiel, l'augmentation moyenne est de 9 %. Elle est également de 9 % pour le secteur commercial et de 4 % pour le secteur industriel.

TAXES FONCIÈRES

Le conseil municipal ne peut fixer l'évaluation des valeurs foncières sur son territoire. Il a toutefois la latitude de fixer le taux de taxe pour faire en sorte que l'augmentation du rôle d'évaluation ne se traduise pas par une augmentation de taxes équivalente.

Ainsi, afin de minimiser l'impact de l'augmentation du rôle d'évaluation et d'amoinrir les effets pour les contribuables, le conseil municipal a décidé de diminuer le taux de la taxe foncière générale. Cette mesure entraînera une diminution ou un gel du compte de taxes pour de nombreux contribuables.

SECTEUR RÉSIDENTIEL

En conséquence, le taux de la taxe foncière générale de base, qui était à 0,81 \$ par 100 \$ d'évaluation sera donc ramené à 0,78 \$ en 2012. Soulignons à ce sujet qu'un taux de 0,78 \$ figure parmi les plus bas au Québec.

Pour le secteur de Saint-Charles-de-Drummond, le taux de la taxe foncière passe de 0,82 \$ à

0,79 \$ par 100 \$ d'évaluation et comprend toujours 0,01 \$ additionnel pour défrayer les coûts du service de la dette.

SECTEURS COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Tout comme pour le secteur résidentiel, les secteurs commercial et industriel bénéficieront également d'une diminution du taux de la taxe foncière générale de base.

Le taux des taxes foncières applicable aux immeubles non résidentiels, qui était à 1,71 \$ en 2011, connaîtra une baisse de 0,03 \$ et sera ainsi fixé à 1,68 \$.

TARIFICATION DE SERVICES

Eau potable

La tarification de l'eau potable sera de 120 \$ en 2012 au lieu de 115 \$ pour les résidences unifamiliales et de 110 \$ au lieu de 105 \$ par logement pour les immeubles de type multifamilial. Pour ce qui est de la tarification de l'eau au compteur, elle sera dorénavant à 0,30 \$ le mètre cube au lieu de 0,28 \$.

Égouts et assainissement

Cette taxe demeure à 100 \$ par unité d'occupation desservie. La tarification au compteur est également inchangée à 0,22 \$ le mètre cube.

Vidange des fosses septiques

Il n'y aura aucun changement concernant les coûts assumés pour la vidange des fosses septiques, soit 100 \$ par année par unité résidentielle pour une vidange effectuée tous les deux ans et 50 \$ par année pour les chalets dont la vidange a lieu tous les quatre ans.

Traitement des mouches noires

La tarification pour le traitement des mouches noires se situera encore à 5 \$, 8 \$ et 12 \$ par unité d'habitation, selon le type de logement, en 2012.

Collecte sélective, déchets et matières organiques

D'autre part, la tarification pour l'enlèvement, le transport, l'enfouissement et le traitement des déchets et des matières recyclables connaîtra une baisse l'an prochain en raison de la diminution de la fréquence de la collecte des ordures ménagères.

Il en coûtera donc 106 \$ au lieu de 130 \$ par unité d'habitation pour les immeubles de 1 à 6 logements et 96 \$ par logement au lieu de 116 \$ pour les immeubles de 7 unités d'habitation et plus.

Pour le service de collecte, du transport et du traitement des matières organiques et putrescibles, le tarif actuel sera en baisse,

passant de 45 \$ à 39 \$. Comme cela avait été évoqué lors de l'attribution du contrat, il y aura une baisse globale de 30 \$ pour le service de collecte, de transport et de traitement des matières résiduelles en 2012.

TAXATION

La baisse du taux de la taxe foncière, combinée aux nouvelles tarifications, fait en sorte qu'en 2012, quelque 30 % des propriétaires de Drummondville bénéficieront d'une baisse ou d'un gel de leur compte de taxes malgré la moyenne d'augmentation du rôle d'évaluation de 9 % dans ce secteur. Rappelons que les contribuables dont l'évaluation se situe à l'intérieur de la valeur moyenne, qui est de 167 600 \$ et dont la hausse d'évaluation est d'environ 9 %, soit 35 % des contribuables, verront leur compte de taxes global augmenter de quelque 2,5 %.

Concrètement, cela signifie que 65 % des contribuables drummondvillois connaîtront un gel de leur compte de taxes ou une légère augmentation.

PAIEMENT EN TROIS VERSEMENTS ÉGAUX

Rappelons que cette année encore, il sera possible d'acquitter les comptes de taxes en trois versements égaux, une mesure très appréciée par les contribuables depuis de nombreuses années.

PLAN TRIENNAL

Les investissements prévus en 2012 au plan triennal d'immobilisations seront de l'ordre de 21 242 056 \$.

Au chapitre des infrastructures, de la voirie, de la réfection de trottoirs, de stationnements et de l'installation de feux de circulation, les investissements seront de 6 421 000 \$. Notons que le conseil a décidé de doubler le montant investi pour la réfection de rues en 2012. Une somme de 5 M\$ sera en effet allouée à cet égard en 2012. Elle était de 2 500 000 \$ l'an dernier.

D'autre part, nous prévoyons consacrer une somme de 10 222 000 \$ pour des projets spéciaux. De ce montant, une somme de 4 M\$ sera affectée à la fin des travaux de la rue Lindsay, entre la rue Saint-Georges et la voie ferrée. Nous débiterons également les étapes préliminaires en vue du projet de la nouvelle bibliothèque, soit la réhabilitation du site au centre-ville et les plans et devis pour environ 2 M\$.

La Ville prévoit injecter 3 100 000 \$ dans la desserte en infrastructures des rues Rose-Ellis et Robert-Bernard, aux abords de l'autoroute 20.

suite à la page 8 ►

suite de la page 7

Par ailleurs, la Ville entend poursuivre la desserte de la vitrine industrielle de l'autoroute 55 et prévoit y consacrer quelque 800 000 \$ en 2012.

La liste des immobilisations prévues en 2012 est complétée par les montants et les postes suivants : 509 200 \$ aux édifices, 1 094 706 \$ pour la machinerie, 259 000 \$ pour l'eau potable et les eaux usées, 1 332 750 \$ aux loisirs et aux pistes cyclables, 376 000 \$ pour les services informatiques et administratifs, 202 400 \$ au

service incendie et finalement 610 000 \$ pour les parcs et espaces verts.


CONCLUSION

Ce budget confirme l'engagement du conseil municipal à poursuivre l'essor de Drummondville tout en maintenant une fiscalité des plus compétitives.

Nous anticipons que 2012 sera une année de développement soutenu. De nombreux projets domiciliaires, industriels et commerciaux

devraient se concrétiser et le secteur public comptera aussi de belles réalisations.

La vitalité de notre ville repose beaucoup sur la participation des citoyens, l'apport des entreprises et la concertation des différents intervenants du milieu. Il s'agit là d'éléments qui font notre force et qui nous distingueront encore en 2012.


Francine Ruest Jutras
Mairesse de Drummondville

Budget 2012 (en milliers de dollars)

REVENUS

DESCRIPTION	Budget 2011	Estimé 2011	Budget 2012
Taxes	66 363 81,2 %	65 866 79,7 %	70 039 80,9 %
En-lieux de taxes	3 466 4,3 %	3 466 4,2 %	3 636 4,2 %
Services récréatifs et communautaires	1 325 1,6 %	1 320 1,6 %	1 326 1,5 %
Services rendus	1 951 2,4 %	1 999 2,4 %	1 799 2,1 %
Autres revenus de sources locales	4 301 5,3 %	5 081 6,1 %	4 200 4,8 %
Revenus de transferts	3 787 4,6 %	3 924 4,8 %	4 978 5,8 %
Sous-total	81 193	81 656	85 878
Appropriation de surplus	507 0,6 %	962 1,2 %	622 0,7 %
Total des revenus	81 700	82 618	86 600

DÉPENSES

DESCRIPTION	Budget 2011	Estimé 2011	Budget 2012
Administration générale	8 311 10,2 %	7 882 9,7 %	8 866 10,2 %
Sécurité publique	12 866 15,7 %	12 693 15,6 %	13 373 15,5 %
Travaux publics et services techniques	16 520 20,2 %	16 836 20,7 %	17 725 20,5 %
Génie et environnement	15 098 18,5 %	14 491 17,9 %	14 465 16,7 %
Transport en commun	1 818 2,2 %	1 735 2,2 %	1 819 2,1 %
Développement économique	1 348 1,7 %	1 406 1,7 %	1 323 1,5 %
Loisirs et vie communautaire	5 646 6,9 %	5 708 7 %	6 520 7,5 %
Arts et culture	3 446 4,2 %	3 369 4,2 %	3 552 4,1 %
Immobilisations payées comptant	2 012 2,5 %	1 800 2,2 %	2 000 2,3 %
Autres activités	1 119 1,4 %	1 544 1,9 %	2 138 2,5 %
Service de la dette	13 516 16,5 %	13 734 16,9 %	14 819 17,1 %
Total des dépenses	81 700	81 198	86 600
Surplus estimé		1 420	

Sommaire du plan triennal d'immobilisations 2012-2013-2014

SERVICE	2012	2013	2014	TOTAL
Services administratifs	376 000 \$	395 000 \$	80 000 \$	851 000 \$
Sécurité publique – incendie	202 400 \$	230 000 \$	60 000 \$	492 400 \$
Infrastructures	6 421 000 \$	4 989 000 \$	4 410 000 \$	15 820 000 \$
Eau potable et eaux usées	259 000 \$	540 000 \$	75 000 \$	874 000 \$
Édifices	533 200 \$	840 000 \$	150 000 \$	1 523 200 \$
Parcs et espaces verts	610 000 \$	393 000 \$	---	1 003 000 \$
Machinerie	1 094 706 \$	1 368 639 \$	1 108 548 \$	3 571 893 \$
Loisirs	1 232 750 \$	1 476 500 \$	335 000 \$	3 044 250 \$
Sous-total	10 729 056 \$	10 232 139 \$	6 218 548 \$	27 179 743 \$
Projets spéciaux	10 222 000 \$	10 436 000 \$	9 225 000 \$	29 883 000 \$
Travaux de secteurs	291 100 \$	---	---	291 000 \$
GRAND TOTAL	21 242 056 \$	20 668 139 \$	15 443 548 \$	57 353 743 \$

Répartition des taxes

----- ANCIENNE VILLE DE DRUMMONDVILLE ET SECTEURS DE SAINT-NICÉPHORE ET DE SAINT-JOACHIM -----

DESCRIPTION DE LA TAXE	Base d'imposition	Résidentiel		Non résidentiel	
		2011	2012	2011	2012
Taxe foncière générale de base	100 \$ d'évaluation	0,81 \$	0,78 \$	0,81 \$	0,78 \$
Taxe foncière générale sur les immeubles non résidentiels	100 \$ d'évaluation			0,90 \$	0,90 \$
TOTAL DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES	100 \$ d'évaluation	0,81 \$	0,78 \$	1,71 \$	1,68 \$
TARIFICATION DES SERVICES					
Taxe d'eau					
• résidence unifamiliale	par unité	115 \$	120 \$		
• résidence multifamiliale	par logement	105 \$	110 \$		
Taxe d'égout et d'assainissement	par logement	100 \$	100 \$		
Enlèvement et enfouissement des déchets et collecte sélective	1 unité de logement	130 \$	106 \$		
(coûts sans le bac vert)	2 à 6 unités	130 \$	106 \$		
	7 unités et plus	116 \$	96 \$		
	chalet	65 \$	53 \$		
Collecte, transport et traitement des matières organiques (bac brun)	par logement	45 \$	39 \$		
Tarifification au compteur					
• eau	par mètre cube			0,28 \$	0,30 \$
• égout	par mètre cube			0,22 \$	0,22 \$
Vidange des fosses septiques	résidentiel	100 \$	100 \$		
	chalet	50 \$	50 \$		
Tarifification – mouches noires	1 unité de logement	12 \$	12 \$		
	2 à 6 unités	8 \$	8 \$		
	7 unités et plus	5 \$	5 \$		

----- SECTEUR DE SAINT-CHARLES -----

DESCRIPTION DE LA TAXE	Base d'imposition	Résidentiel		Non résidentiel	
		2011	2012	2011	2012
Taxe foncière générale de base	100 \$ d'évaluation	0,81 \$	0,78 \$	0,81 \$	0,78 \$
Taxe foncière générale pour le service de la dette	100 \$ d'évaluation	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$
Taxe foncière générale sur les immeubles non résidentiels	100 \$ d'évaluation			0,90 \$	0,90 \$
TOTAL DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES	100 \$ d'évaluation	0,82 \$	0,79 \$	1,72 \$	1,69 \$
TARIFICATION DES SERVICES					
Taxe d'eau					
• résidence unifamiliale	par unité	115 \$	120 \$		
• résidence multifamiliale	par logement	105 \$	110 \$		
Taxe d'égout et d'assainissement	par logement	100 \$	100 \$		
Enlèvement et enfouissement des déchets et collecte sélective	1 unité de logement	130 \$	106 \$		
(coûts sans le bac vert)	2 à 6 unités	130 \$	106 \$		
	7 unités et plus	116 \$	96 \$		
	chalet	65 \$	53 \$		
Collecte, transport et traitement des matières organiques (bac brun)	par logement	45 \$	39 \$		
Tarifification au compteur					
• eau	par mètre cube			0,28 \$	0,30 \$
• égout	par mètre cube			0,22 \$	0,22 \$
Vidange des fosses septiques	résidentiel	100 \$	100 \$		
	chalet	50 \$	50 \$		
Tarifification – mouches noires	1 unité de logement	12 \$	12 \$		
	2 à 6 unités	8 \$	8 \$		
	7 unités et plus	5 \$	5 \$		



Mettre fin au taxage et à l'intimidation : conseils aux adultes pour aider les jeunes

Qu'est-ce que le taxage? Le taxage est un vol avec violence commis contre une personne. Au sens de la loi, il s'agit d'un vol qualifié. L'agresseur peut user de menaces, d'intimidation ou de force physique afin d'obtenir un bien contre la volonté de son propriétaire.

Qu'est-ce que l'intimidation? L'intimidation est une relation particulière caractérisée par un abus de pouvoir répété et délibéré d'une personne ou d'un groupe de personnes sur une autre (insultes, moqueries, exclusion, menaces). L'intimidation relève du droit civil, mais dans les cas les plus graves, elle peut être assimilée à un acte criminel.

Qu'est-ce que la cyberintimidation? La cyberintimidation consiste en une série d'actes répétés d'agressions psychologiques commises par un individu ou un groupe d'individus, qui rejoint ses victimes par internet, par courriel ou par messagerie texte à partir d'un cellulaire. Les victimes de cyberintimidation peuvent se sentir encore plus impuissantes, comparativement à celles de l'intimidation traditionnelle, parce que l'agresseur reste anonyme et la propagation des mots et des images est instantanée et illimitée.

Le taxage ou l'intimidation ne sont pas des problèmes que les enfants peuvent résoudre seuls. Il s'agit d'un rapport de force qu'il est difficile de changer sans l'aide d'un adulte. Si votre enfant est victime de taxage ou d'intimidation et qu'il se confie à vous, il faut prendre la situation très au sérieux. N'oubliez pas que les enfants ne décident d'en parler aux adultes qu'en dernier ressort.

Si votre enfant est victime de taxage ou d'intimidation, voici quelques démarches que vous pourriez entreprendre :

- Aviser le professeur, la direction de l'école ou la commission scolaire si le taxage ou l'intimidation est commis à l'école ou lors du transport scolaire. Même si le taxage ou l'intimidation se produit en dehors du cadre scolaire, il est bon d'aviser la direction de l'école lorsque l'agresseur fréquente la même école que votre enfant.
- Selon l'âge de l'agresseur, tenter de discuter de la problématique avec ses parents. Vous pouvez aussi avoir recours à un médiateur en justice alternative au www.rojaq.qc.ca.
- Signaler la situation de taxage ou d'intimidation aux policiers et déposer une plainte criminelle contre l'agresseur.
- Selon la gravité de l'acte reproché, aviser la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) du comportement de l'agresseur.

En tout temps, vous pouvez consulter un conseiller juridique afin de connaître vos droits.

Les ressources disponibles

- LigneParents : www.ligneparents.com – 1 800 361-5085
- Tel-jeunes : www.teljeunes.com – 1 800 263-2266
- Jeunesse, J'écoute : www.jeunessejecoute.ca – 1 800 668-6868
- Réagir à la cyberintimidation : un guide pour les parents www.educationmedias.ca/francais/ressources/educatif/documents_accompagnement/cyberintimidation/cyberintim_avatar_h2.cfm
- Sûreté du Québec : www.sq.gouv.qc.ca – 310-4141 (numéro direct sans frais pour tout le Québec)

Vous pouvez référer votre enfant au site internet www.jeudeclik.com. Il s'agit d'un jeu virtuel sur l'intimidation qui a pour but d'aider les jeunes à développer une meilleure estime d'eux-mêmes.



Le déneigement des sorties secondaires : il suffit d'y penser!

Quelques conseils de sécurité pour l'extérieur

- Assurez-vous que toutes vos sorties secondaires telles que balcon, galerie, terrasse, patio, trottoir d'accès, etc. sont toujours bien déneigées. Rappelez-vous qu'en cas d'incendie, vous et les autres résidents ne serez peut-être pas en mesure d'utiliser la sortie principale de votre demeure.
- Dégagez toujours un chemin pour permettre à tous les résidents de gagner rapidement le point de rassemblement prévu en cas d'urgence.

Quelques conseils de sécurité pour l'intérieur

- Gardez toujours les sorties, les portes et les fenêtres libres de tout obstacle.
- Vérifiez les fenêtres de votre demeure et gardez-les en bon état afin de pouvoir les ouvrir en tout temps, peu importe la saison. Rappelez-vous que le gel peut bloquer les fenêtres.
- Prenez l'habitude de ranger bottes, souliers, sacs d'école, sacs de sport, etc. afin de laisser les corridors, les escaliers et les sorties libres pour éviter les chutes lors d'une évacuation.
- Installez, si ce n'est déjà fait, des avertisseurs de fumée et des avertisseurs de monoxyde de carbone dans votre résidence. Vérifiez régulièrement s'ils fonctionnent bien. Ces appareils pourraient sauver votre vie et la vie de ceux que vous aimez.

Chauffage d'appoint

L'hiver nous amène aussi son temps froid. Certains vont utiliser les appareils de chauffage d'appoint comme les chaufferettes. Gardez-les toujours à une distance d'au moins un mètre des murs et autres matières combustibles (rideaux, draperies, meubles, etc.). Pour les chaufferettes électriques, évitez les rallonges pour brancher l'appareil. Il ne faut jamais couper la protection de mise à la terre de la fiche électrique. Par ailleurs, veillez à employer le calibre de fusible approprié au circuit à desservir.



Campagne des jouets 2011



La campagne des jouets des pompiers de Drummondville a permis de réchauffer le cœur de 70 familles et de rendre heureux plus de 163 enfants. Le surplus de jouets nettoyés a été remis à divers organismes communautaires. Cette année, le Service de sécurité incendie a pu compter sur la collaboration du personnel de Service correctionnel du Canada dans chacune des étapes de réalisation du projet. Des détenus ont apporté leur appui en effectuant la réparation de jouets.

> Immigration : mise en application d'un plan d'action

La Ville de Drummondville désire assumer un leadership dynamique et proactif dans le dossier de l'immigration. C'est pourquoi le Service des arts, de la culture et de l'immigration a récemment développé un plan d'action à cet égard.

Réalisé grâce à l'appui du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le plan a été entériné par résolution du conseil municipal le 5 décembre dernier. Il indique l'orientation et les objectifs de la Ville en matière d'immigration. Il précise également les moyens à utiliser dans l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes au cours de prochaines années.

Certaines des actions portent sur une meilleure connaissance des us et coutumes des communautés culturelles présentes sur notre territoire et d'autres visent à faire connaître aux personnes immigrantes les valeurs de la société québécoise. Voici quelques-uns des projets et actions déjà en marche ou qui seront réalisés en 2012 :

- La Ville veut augmenter son partenariat avec les différents intervenants du milieu en lien avec les immigrants. Un des moyens concrets est l'embauche d'une agente de développement en immigration et en culture, M^{me} Hélène Laroche, en poste depuis septembre dernier.
- Des présentations multimédias de sensibilisation et d'échange sur les immigrants seront effectuées sous forme d'ateliers aux élèves des cinq écoles secondaires de Drummondville.
- Un grand rassemblement multiculturel intitulé *Fête de la diversité culturelle de Drummondville* se tiendra le samedi 19 mai ou, en cas de pluie, le 20 mai, au parc Sainte-Thérèse, de 14 h à 21 h. Toute la population est invitée à y participer. Des précisions concernant ce rassemblement vous seront fournies dans les bulletins municipaux ultérieurs.
- Des projets *Vie de quartier* réunissant les familles drummondvilloises et immigrantes

prendront forme dans les différents secteurs de la ville. Vous êtes invité à collaborer activement à l'élaboration de ces projets avec les organismes supportant les familles, les centres communautaires et les paroisses qui ont en main le formulaire de présentation devant être déposé avant le 27 janvier 2012.

- La jeunesse n'est pas oubliée. Un projet de création artistique collective entre jeunes Drummondvillois et immigrants sera lancé sous peu.

Par ailleurs, il est à noter qu'une cérémonie annuelle d'accueil des immigrants est organisée en octobre par les autorités municipales dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres culturelles.

Pour en savoir davantage : 819 850-1327 ou artsetculture@ville.drummondville.qc.ca



Nos centres communautaires et de loisir... en bref

> Centre communautaire Pierre-Lemaire

Relâche : journées d'animation et sorties spéciales du 5 au 9 mars 2012, de 6 h 30 à 18 h. Coût : 85 \$ pour la semaine (tarifs familiaux offerts)

Journées pédagogiques : service d'animation lors de chaque congé scolaire. Toutes les activités sont dirigées par des animateurs qualifiés. Les 27 janvier, 10 février, 24 février, 23 mars*, 5 avril*, 27 avril*, 11 mai et 8 juin. Les dates marquées d'un astérisque dépendent de la reprise des congés de tempête.

Tempête : l'école est fermée en raison du mauvais temps? Le Centre offre un service d'animation lors des congés de tempête. De 6 h 30 à 18 h

Information : 819 474-2309

> Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste

Les animations « M & M » sont offertes gratuitement aux enfants de 5 à 12 ans du lundi au vendredi, de 15 h 30 à 18 h, au 114, 11^e Avenue. Inscription obligatoire. Information : Maxime au 819 477-4324, poste 201

Dans le cadre de la Fête des flocons, venez prendre une bouffée d'oxygène le dimanche 29 janvier, à compter de 13 h, au parc Claude-Béland. Modules gonflables, balade en carriole et en motoneige, exposition de motoneiges anciennes, bain de neige et plus. Information : Marylin au 819 477-4324, poste 108

La Pomme d'Api, service de prématernelle pour les enfants de 3 à 5 ans, est présentement en période d'inscription pour les activités débutant en septembre. Information : Geneviève Gilbert au 819 477-4475, poste 206

Les ateliers de la session hiver sont amorcés. Il reste des places dans quelques ateliers. Pour connaître les disponibilités, communiquez avec Diane Bourassa au 819 477-4475.

Le Club Or et Argent invite les gens à un souper de la Saint-Valentin, le mardi 14 février, dans les locaux de la 11^e Avenue du Centre communautaire récréatif

Saint-Jean-Baptiste. Les billets sont en vente aux deux secrétariats du Centre (11^e Avenue et 18^e Avenue). Information : Claudette Montmarquette au 819 477-4324, poste 103.

Les adolescents ont rendez-vous les jeudis, vendredis et samedis à la salle Le Transit. Pour connaître les activités et les heures, vous pouvez joindre Maxime au 819 477-4324, poste 201.

Les jeunes de 5 à 12 ans sont attendus du 5 au 9 mars, de 6 h 45 à 18 h, dans le cadre des activités de la semaine de relâche. Visitez le www.ccrsjb.qc.ca, sous l'onglet *Jeunesse*, pour plus de détails.

> Centre communautaire et de loisirs Claude-Nault

Plaisirs d'hiver : venez profiter de l'hiver avec nous! Disco sur glace, activité pour toute la famille, le vendredi 24 février, de 18 h 30 à 21 h 30, à la patinoire du parc des Bénévoles, secteur Saint-Nicéphore. Boissons chaudes et collations santé gratuites! Autres grignotines en vente sur place.

Journée tempête : en cas de fermeture des écoles en raison des mauvaises conditions de la météo, le Centre vous offre un service de garde, de 6 h 30 à 17 h 30, au coût de 15 \$ par enfant (inscription et paiement le matin même). Au programme : activités dirigées et beaucoup de surprises et de plaisir pour les petits et les grands. Ces journées sont offertes aux enfants de 5 à 12 ans.

Disco 9-12 ans : de 19 h à 22 h. Coût : 3 \$, incluant vestiaire. Rafrâichissements et grignotines vendus sur place. Surveillance avec adulte. Au 480, rue Lessard (secteur Saint-Nicéphore). Prochaines dates : 17 février, 30 mars, 20 avril et 25 mai

Information : 819 479-8686

> Centre communautaire Sintra Saint-Charles

Prenez note qu'à compter du lundi 30 janvier, nos bureaux seront situés dans notre nouveau centre au 960, rue Monfette. Venez nous rencontrer, c'est avec joie que nous vous ferons découvrir nos installations. Information : 819 477-4530

Envie de pratiquer des sports d'hiver et les conditions le permettent?



Consultez l'édition de décembre 2011 de ce bulletin ou visitez l'une de ces adresses pour une foule de suggestions.

www.ville.drummondville.qc.ca/patinoires.php
www.reseauxpleinair.com
www.skidefondstfrancois.org

Amusez-vous!

Spectacle-bénéfice de Vincent Vallières au profit des Loisirs Saint-Joseph de Drummondville



Le samedi 25 février 2012, dès 20 h, au Cabaret Box Office

Billets en vente au coût de 30 \$ chacun (table au parterre 150 \$) aux Loisirs Saint-Joseph, 2025, boulevard Saint-Joseph, à la Mercerie Drummond, 235, rue Heriot, et au Cabaret Box Office, 512, rue Lindsay (billets réguliers seulement)

Information : 819 477-0484

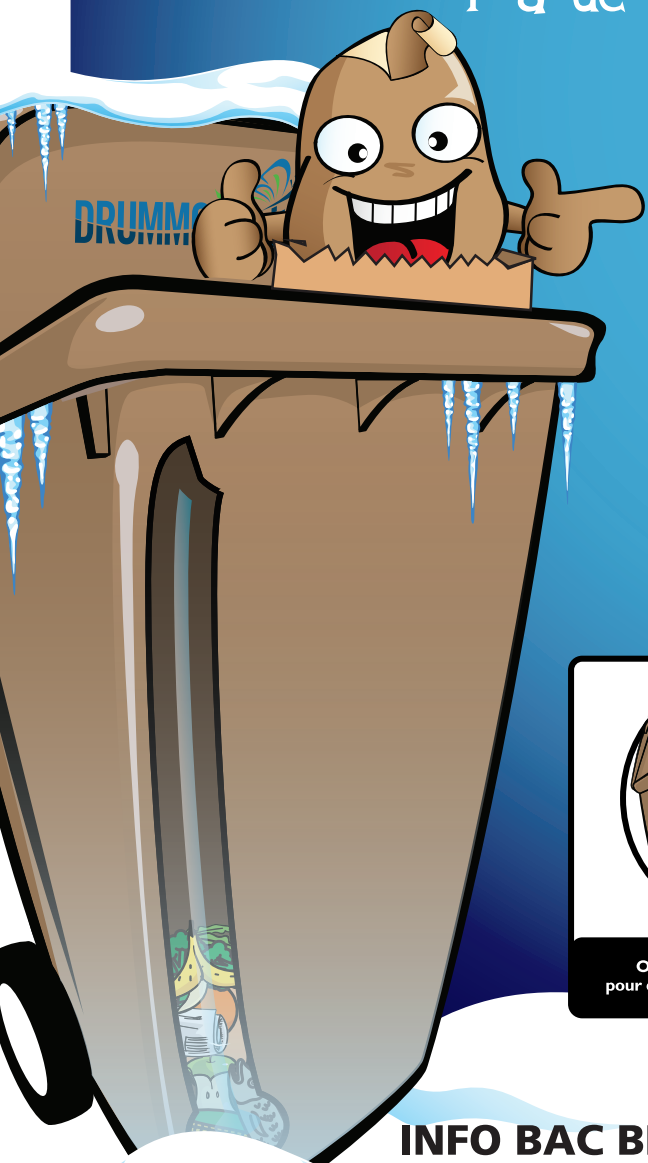
Il était une fois...

M. Patate, sur un comptoir perché,
Tenait en ses mains un sac en papier.

Le Bac Brun lui tint à peu près ce langage :
« Hé! Bonjour, M. Patate, si votre sac en papier
est votre nouvelle façon de vous habiller,
Vous êtes le légume le plus « in » de la cuisine. »

À ces mots, la patate tourna sur elle-même
et tomba dans le bac brun
avec son sac comme armure.

Le Bac brun dit :
« M. Patate, même s'il n'y a point de collecte en hiver,
Vu l'absence de résidus verts,
Y'a de la place pour de la matière! »



Cet hiver

Continuez d'utiliser votre bac brun!

**Lâchez pas la
patate!**



Optez pour des sacs en papier
pour déposer vos matières dans le bac



Séparez les couches de matières
humides et sèches avec du papier journal



Évitez de mettre des liquides
(lait, jus, soupe, etc.)

INFO BAC BRUN
819 850-1338

Suivez-nous sur
Facebook 

DRUMMONDville 